

RAPPORT ANNUEL COMMISSION ANTENNE TERRITORIALE

Période du rapport	Mai 2025 à mai 2026
Pilotes Co pilote professionnel	Pilote : Administrateur responsable de la commission : Christelle GUILLOT Co-pilote professionnel : Directrice Générale
Composition	Membres : <ul style="list-style-type: none"> • Christelle GUILLOT (administratrice Alpysia), • Nicole CHAVAS (administratrice cooptée), • Présidente, • Directrice Générale.
Objectifs	<p>Cette commission a pour mission de renforcer la dynamique locale d'Alpysia en lien avec les familles, les bénévoles, les personnes accompagnées et les établissements du territoire de l'arc Alpin</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Animer la vie associative locale. <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et soutenir des temps conviviaux, de rencontre ou de sensibilisation autour de la paralysie cérébrale, du polyhandicap ou autres thèmes. • Favoriser la participation des familles, des bénévoles et des personnes accompagnées aux actions de l'Association. 2. Renforcer le lien avec les établissements et services du territoire avec lesquels nous sommes en partenariat (Mutuelle Française de l'Isère, Oxance...). <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une communication régulière avec les directions locales et les équipes. • Relayer les besoins, projets et initiatives du terrain auprès de la gouvernance associative. • Renégocier les conventions lorsque cela est nécessaire (échéance ou modalités à revoir). 3. Soutenir la représentation d'Alpysia sur l'ensemble de l'arc alpin : <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux événements et rencontres partenariales locales. • Promouvoir les valeurs et les missions de l'Association auprès des acteurs du territoire. 4. Contribuer à la recherche de moyens et de soutiens : <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les initiatives locales de collecte de fonds ou de partenariats. • Identifier et mobiliser de nouveaux bénévoles ou partenaires associatifs. 5. Assurer un relais d'information et de coordination avec le siège : <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre les actions et propositions de la commission au Conseil d'administration. • Favoriser la cohérence entre les initiatives locales et le projet associatif global d'Alpysia.
Dates des réunions	08/10/2025, 23/07/2025 (rencontre OXANCE), 13/02/2026, 27/03/2026, 08/04/2026 (rencontre OXANCE)
Intitulés des thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les relations avec nos partenaires que sont la MFI et OXANCE. ✓ Des échanges et réflexion quant aux actions à conduire auprès des adhérents isérois sur la base du questionnaire.

	<p>✓ Retours de Christelle GUILLOT sur sa participation à HandiRéseaux 38 et à ses commissions.</p>
<p>Synthèse des travaux conduits</p>	<p>1. La commission est allée vers ces partenaires isérois que sont la MFI et OXANCE et a posé les bases d'une nouvelle collaboration.</p> <p>❖ Avec la MFI : Une rencontre a eu lieu au printemps 2025. Malheureusement des changements d'interlocuteurs à la MFI et une vacance de poste ont interrompu notre reprise de lien. L'équipe étant désormais stabilisée un nouveau rendez-vous a été fixé en juillet.</p> <p>❖ Avec OXANCE : Deux rencontres physiques ont eu lieu et des temps d'échange en distanciels ont permis d'aboutir à la signature de la nouvelle convention qui lie désormais Alpysia et OXANCE Avec pour projet commun l'organisation commune d'une conférence en 2027.</p> <p>Les Objectifs principaux de la convention : Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes concernées par la paralysie cérébrale et le polyhandicap. Faciliter la communication entre Alpysia, les personnes accompagnées et leurs familles. Associer les compétences des deux parties pour répondre aux besoins des résidents et de leurs proches.</p> <p>Établissements OXANCE concernés : Foyer de Vie le Grand Chêne, Foyer de Vie le Petit Chêne, Foyer d'Accueil Médicalisée La Maison des Isles, MAS Le Val Jeanne Rose, MAS Le Champ Rond, MAS La Canopée, MAS Côté Parc, MAS Le Pré Vert.</p> <p>Etablissements Alpysia concernés : PHAJ</p> <p>Actions concrètes et modalités du partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentation d'Alpysia dans les Conseils de Vie Sociale (CVS) : Un administrateur délégué d'Alpysia est désigné dans chaque CVS des établissements Oxance. Son rôle est de représenter l'association et d'être un interlocuteur privilégié pour les équipes de direction, afin de renforcer la participation des familles et des usagers dans la gouvernance des établissements. • Échanges techniques entre directions : Trois réunions annuelles sont organisées entre les directions d'Alpysia et d'Oxance. Ces rencontres abordent : Les réflexions sur l'évolution du secteur médico-social, le partage d'expériences sur la gestion de situations complexes, les coopérations entre établissements, comme les formations communes, les accueils temporaires ou les transferts. Participants : Directeur de filière médico-sociale d'Oxance, directrice générale d'Alpysia, et directions des établissements concernés (PHAJ pour Alpysia). • Modalités de communication : Alpysia peut communiquer librement auprès de ses adhérents. Pour les résidents et familles non adhérents, Oxance relaie les informations par mail, tandis qu'Alpysia met à disposition des supports (comme Le Mag Alpysia) dans les établissements. • Réunion annuelle d'une commission politique : Cette commission, composée de délégations d'administrateurs d'Alpysia et d'Oxance, ainsi que des directeurs de filière médico-sociale et de la directrice générale d'Alpysia, a pour objectifs : le suivi des actions menées en partenariat et le développement conjoint du réseau médico-social sur le territoire ainsi que la coordination pour répondre aux appels à projets ou aux candidatures.

- **Gestion des comptes dons :**

Alpysia gère des comptes identifiés pour les dons fléchés vers les établissements. Les modalités sont les suivantes : prélèvement de 10 % pour frais de gestion et libération des fonds après validation par le bureau d'Alpysia.

2. Suite au questionnaire adressé à tous les adhérents d'Alpysia et dont nous avons extrait les réponses des adhérents isérois de manière à mieux cerner leurs besoins **les actions qu'il a été décidé de conduire sont les suivantes :**

- ❖ **Poursuivre la stratégie de développement de la communication avec les adhérents et l'évaluation régulière de son impact :**

- Réseaux sociaux,
- Mag Alpysia,
- Site internet.

- ❖ **Instaurer des temps d'échange réguliers entre l'Association et les adhérents, créer des espaces ressource :**

Les adhérents isérois seront conviés aux événements organisés par Alpysia eu même titre que les autres adhérents :

* Projet d'organiser dernier trimestre 2026 : un café des aidants et un groupe de parole pour les fratries + formations via Alpysia formation (CAA, polyhandicap ...)

* Projet d'organiser courant 2027 : une conférence en partenariat avec Oxance : thème pressenti : « la rééducation intensive ».

- ❖ **Solliciter un temps de rencontre avec la DDARS et le CD de l'Isère pour présenter Alpysia, MDPH 38 (CDA).**

3. Les liens avec HandiRéseaux 38 :

Christelle GUILLOT participe pour Alpysia aux commissions :

- Relais après nous.
- Polyhandicap et Lésion Cérébrale Acquise.

Elle est également partie prenante dans l'organisation de la conférence qui aura lieu le 08/10/2026 dont le thème est : « anticiper l'avenir des personnes en situation de handicap, construire ensemble des réponses ».

Elle représentera Alpysia à la prochaine assemblée générale.